Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250514-202533TVXACACIA-DE

MAIRIE
33820 SAINT-AUBIN DE BLAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-33

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
TRAVAUX VOIRIE – CITE DES ACACIAS

Date de convocation du Conseil : **06 mai 2025**
Affichée le : **06 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le : **14 mai 2025**
Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE.**

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie. Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal, une majorité d'habitant de la nouvelle résidence des Acacias, se plaignent de la vitesse excessive dans les 2 lignes droites qui agencent cette résidence.
La commission route propose l'installation de 2 ralentisseurs de type coussins berlinois.
La CCE a fait un devis avec la société AXIMUM pour la fourniture des équipements pour un montant de 2 403,00 € TTC.
La pose peut être réalisée par la CCE pour un montant de 883,20 € TTC.
Le montant total de cette opération s'élèverait donc à 3 286,20 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité de la majorité de ses membres présents ou représentés, accepte et valide cette proposition pour un montant de 3 286.20 € TTC et autorise M. Le Maire ou son représentant à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **14 mai 2025**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Michel POTY

Le Maire
Arnaud OVIDE

MAIRIE DE ST-AUBIN-DE-BLAYE
33820